

et en mettant entre les mains des enfans de bons livres les curés pourront assurer si la foi et la morale sont en sûreté.

— Comme nous consacrons une partie de notre feuille à la reproduction du sermon de M. le grand-vicaire Hudon ; il nous devient impossible de publier les morceaux de la *Minerve* et de l'*Aurore*, sur la fête nationale, comme nous l'avions promis à nos lecteurs. Quant au discours de M. le grand-vicaire, nous ne pouvons rien en dire de mieux, que ce qu'en ont déjà dit les différens journaux de cette ville. Nous applaudissons à la pensée de l'éditeur de l'*Album* de la *Revue Canadienne*, de l'avoir inséré dans son estimable pamphlet pour *meilleure conservation*. On pourrait peut-être désirer de le voir imprimé, en un petit volume de *luxé*, pour le faire entrer comme *Kiepsake* sur les tables ornées de livres, que l'on trouve dans les salons d'un grand nombre de particuliers ; et avec une reliure plus médiocre, il conviendrait bien comme prix dans les écoles. Nous ne voulons point blesser l'humilité de M. le grand-vicaire, mais comme les principes, qui sont contenus dans son discours, ne vieillissent jamais, et qu'ils sont un trésor public, on doit prendre tous les moyens possibles de les conserver. Un jour ils pourront devenir utiles à ceux qui sans ces précautions auraient pu les oublier, ou peut-être même, n'en avoir jamais entendu parler.

— Les exercices littéraires du collège de l'Assomption auront lieu les 20 et 21 juillet en trois séances ; la première le lundi matin à 8 heures, la seconde à 1½ P. M., la troisième le mardi matin à 8 heures. Le tout se terminera par la distribution solennelle des prix. Les parens des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister.

— Le gouvernement d'Argovie après avoir spolié huit maisons religieuses, convoite aussi les biens du chapitre de Baden, et se prépare à mettre la main dessus, comme M. Tascheran s'est exprimé dans la chambre française. Mais les chanoines de Baden viennent d'adresser à la diète une nouvelle pétition, dans laquelle ils montrent que leurs droits reposent sur les titres les plus incontestables et sur les lois les plus formelles.

On nous demande souvent comment il se fait que, dans toutes les contrées de l'Europe, les protestans sont plus riches que les catholiques. Si l'on veut que nous répondions à cette question, qu'on réponde d'abord à celle-ci : Si les protestans restituaient ce qu'ils ont enlevé aux catholiques en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, de quel côté se trouveraient les richesses ?

— Nous remarquons dans le *Tablet* une manière bien religieuse d'annoncer les décès, nous donnons pour exemple les deux suivans :

« De votre charité priez pour le repos de l'âme de dame Sarah Pointer, épouse de défunt John Pointer, frère du défunt très-révérend docteur, vicaire apostolique de Londres.

« De votre charité priez pour le repos de l'âme de John McKenzie, écrl., H. P., 9^e régiment, converti depuis peu à la foi, mort âgé de 66 ans. »

De cette manière on ne court point risque de faire sur les morts des éloges que souvent les vivans démentent, et en outre on prie pour les défunts, ce qui leur est plus avantageux.

— La famine en Irlande va toujours croissant. Le maïs (bled d'Inde) se vendait £15 la tonne à Nenagh ; les pommes de terre 11 schelings le quart. Les personnes les plus robustes ont pu trouver du travail au commencement des travaux des champs ; mais cela n'a duré qu'un mois. Que le gouvernement y fasse attention, dit le *Tablet* ; on voit l'intention des grands propriétaires ; si on ne les arrête, les conséquences en seront des plus terribles.

A Meath, Mme. Mockler, dame honnête et aimable, veuve du capt. Mockler dont la mort a été pleurée par tous ceux qui le connaissaient, possède un domaine dans les environs de Trim. Un homme respectable et d'une justice éprouvée M. John King avait loué ce terrain. Son bail étant expiré il s'est adressé à Mme. Mockler qui lui a dit qu'elle ne voulait pas avoir d'autre fermier que lui et qu'il pouvait s'en aller immédiatement prendre possession de la ferme ; mais M. Allen qui est agent de Mme. Mockler et secrétaire du grand juré, s'était déjà emparé de 20 acres choisis, et les avait loués à un officier public, nommé même le *pay-master* de la police. Où ces cruautés et ces injustices là, iront-elles aboutir ?

— Le *Tablet* de Londres rapporte ce que dit un correspondant du *Times* sur l'enfer terrestre de la Terre de Van-Diemen. Il y a, dit-il, 34,000 condamnés hommes et femmes, et 27,000 personnes libres, dont le plus grand

nombre étaient aussi des condamnés. Les hommes qui subissent encore leur condamnation sont repartis sur l'île en bandes de 350 à 300. Il en est à peu près de même pour les femmes. Chaque condamné doit rester au moins un an dans cette troupe de bandits ; ensuite que s'il ne connaissait pas le crime auparavant, au bout de douze mois d'école dans ce repaire de toute iniquité, il en sort un infâme dégradé, ayant acquis un vaste magasin de connaissances infernales, qu'il dissémine en maître à la population libre. De cette manière 2,000 pédagogues du crime sont tous les ans répandus parmi cette population qui va toujours en décroissant ; car en conséquence des gagés peu élevés qu'on donne à ceux qui sont libres, ces nouveaux affranchis s'emparent de toutes les places de domestiques et de cultivateurs, et les autres s'éloignent dans l'île. En 1845, pas moins de 2,000 de ces derniers ont abandonné la colonie, et les derniers rapports disent que cette émigration augmente de plus en plus. Les conséquences en seront des plus terribles pour les bonnes mœurs, car tous les ans il n'arrive pas moins de 4,000 nouveaux condamnés ; et comme au contraire la population libre est peu nombreuse, il s'ensuit qu'un grand nombre de citoyens sont obligés de prendre pour domestiques des femmes du caractère le plus dépravé et des hommes endurcis dans tous les crimes, et ce malheureux contact va finir, par détruire la reste de pureté et d'innocence qui pouvait encore se trouver dans l'âge le plus tendre. A Van-Diemen, l'éducation dans le crime commence au berceau. Dès l'instant que l'intelligence commence à se former, de pauvres enfans reçoivent les leçons de ces domestiques qui sont devenus leurs instructeurs dans le mal. On peut juger de là ce que doit être la jeunesse de ce malheureux pays et quel sera son avenir.

— Le *Bombay-Times* publie le texte complet du traité conclu entre les Anglais et le gouvernement de Lahore. Ce traité, dont on connaît déjà la teneur sommaire, renferme quelques clauses dont il n'a pas encore été fait mention. Indépendamment de tout le territoire compris entre la Bedja et le Sutledje, le maharajah cède à la compagnie des Indes, en compensation d'une partie de l'indemnité pécuniaire qu'il est hors d'état de payer, les provinces de Cachemire et de Hazarat, comprises entre la Bedja et l'Indus. Une bonne partie de ces deux provinces est érigée en apanage indépendant au profit de Goulab-Sing, en considération de sa neutralité, et de ce qu'il a payé presque toute la portion de l'indemnité que le maharajah n'a pu acquitter.

La création de cette nouvelle principauté est assurément, au point de vue anglais, un acte de bonne politique, d'autant plus qu'une autre clause du traité porte que toute litige entre le maharajah et Goulab-Sing sera déferée à l'arbitrage de l'Angleterre, et que le maharajah s'engage à exécuter la décision de l'arbitrage, *quelle qu'elle soit*. Jamais souveraineté ne fut plus dérisoire que ne le sera celle du maharajah dans ces nouvelles conditions.

— Le *Miscellany* des Etats-Unis rapporte une anecdote qui peut se traduire ainsi : — Mon cher monsieur, prêtez moi donc votre gazette ; c'est seulement pour la lire, je vous la remettrai aussitôt. — Mais mon bon ami, cette gazette n'a été faite que pour la lire, et elle a été imprimée à grands frais ; si vous voulez la lire, contribuez donc au moins aux frais de l'impression.

— Nous venons d'apprendre la confirmation du terrible incendie de St. Jean de Terre-neuve. Le feu se déclara le 16 juin vers 8½ heures du matin et il ne finit ses ravages que vers 7 heures du soir. On compte que les deux tiers de la ville ont été consumés, et que la perte s'élève à un million de livres sterling. Deux rues ayant chacune un mille de long ont disparu. L'église de St. Jean et la cathédrale anglaise, la cour de justice, la prison, les chambres du commerce, l'office de l'assurance marine, le musée d'agriculture, la banque *British North America*, tous les magasins excepté un, sont brûlés jusqu'aux fondations. La chapelle de la congrégation, l'église catholique et la résidence de l'évêque ont été sauvées. Le couvent et les écoles des sœurs sont brûlés. Douze mille personnes se trouvent sans logis.

On dit qu'il y a eu trois personnes de tuées ; deux artilleurs en faisant sauter la maison de E. et N. Stabb, et un vieillard qui avait réussi à sauver son lit et quelques autres effets, mais qui tomba mort en arrivant dans le lieu où il croyait se mettre en sûreté. On fait des assemblées à Halifax en faveur de ces pauvres malheureux dont la calamité sera sans doute partagée par toutes les classes de la province. — La législature sera immédiatement assemblée par ordre du gouverneur, qui jusqu'à ce temps, a prohibé toute exportation de vivres.